LETTRE INFO DÉCHETS

N°2
Déc. 2025

Et si on triait encore mieux ?



LE VERRE EST UN DÉCHET 100 % RECYCLABLE ET À L'INFINI !

Saviez-vous que le verre se recycle **à 100 % et à l'infini** sans perte de qualité ? Pourtant, une partie du verre finit encore dans les ordures ménagères, au lieu d'être valorisée dans la filière dédiée.

COMMENT BIEN TRIER SON VERRE ?

BOUTEILLE & capsule — TRI VERRE

Laisser la capsule sur la bouteille

- **Dans les colonnes à verre prévues à cet effet** (uniquement les emballages en verre)
- **Pas de vaisselle, même la vaisselle en verre**
- **Vous pouvez « maintenant » laisser les couvercles, bouchons, capsules**
- **Pas de bouteilles en plastique**

1 TONNE D'EMBALLAGES EN VERRE COLLECTÉS ET RECYCLÉS
=
1 € REVERSÉ AU COMITÉ DE L'ORNE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER.

OÙ TRIER LE VERRE ?

Une question sur le point de collecte le plus proche ?
Scannez ce QR code :



LE RETOUR DE LA CONSIGNE

Certains commerçants locaux (cavistes, épiceries, brasseurs) s'engagent dans le retour de la **consigne pour le verre** : un geste simple, écologique et économique. Renseignez-vous directement auprès de vos commerçants.

LE BON CHOIX

Lors de vos achats, privilégiez les produits **vendus avec un système de consigne** et **choisissez les bocaux en verre** pour les produits en vrac (lentilles, riz, céréales, pâtes...).



BIEN TRIER SES EMBALLAGES, C'EST ÉVITER BIEN DES ERREURS !

Depuis l'extension des consignes de tri, tous les emballages se trient : plastique, carton, aluminium... Les habitants de la CUA trient environ 70 % de leurs emballages. Il reste encore un petit effort pour que tous les emballages soient déposés dans le sac, bac ou conteneur jaune.

4 BONS GESTES POUR BIEN TRIER

❶ BIEN SÉPARER TOUTES LES MATIÈRES DE VOS DÉCHETS ET **NE PAS LES IMBRIQUER.**

❷ LES PETITS ÉLECTROMÉNAGERS DOIVENT ÊTRE RAPPORTÉS EN CENTRE DE VALORISATION OU DANS LES POINTS DE COLLECTE DÉDIÉS (MAGASINS).



❸ LE PAPIER CUISSON (OU PAPIER SULFURISÉ) VA DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES



❹ LES OBJETS EN PLASTIQUE (BROSSE À DENTS, RASOIRS, ÉPONGES...), S'ILS NE SONT PAS DES EMBALLAGES, NE VONT PAS DANS LE SAC JAUNE. LA PLUPART DOIVENT ÊTRE JETÉS AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES. CERTAINS, SELON LEUR ÉTAT OU LEUR TAILLE, PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN CENTRE DE VALORISATION.





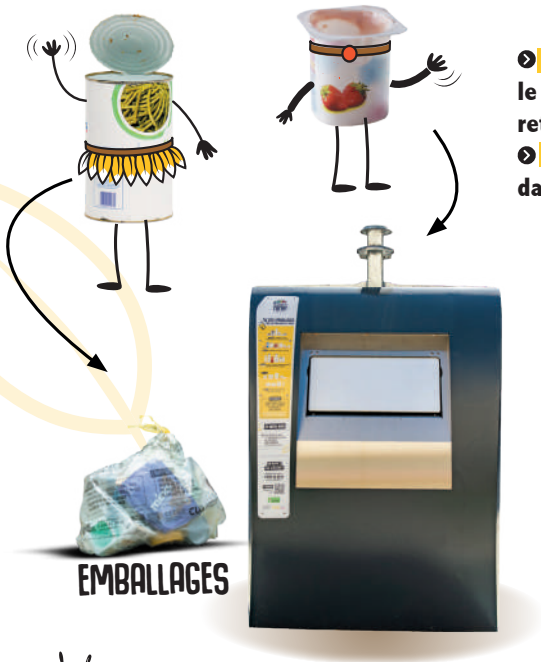
ORDURES MÉNAGÈRES

POUR ALLÉGER VOS SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES, TRIEZ LES BIODÉCHETS À LA SOURCE ! DES SOLUTIONS EXISTENT PRÈS DE CHEZ VOUS :

- Composteurs individuels ou collectifs
- Collecte en composteurs grutables
- Bioseaux disponibles gratuitement auprès du service déchets

LES ERREURS À ÉVITER :

Malgré les solutions de tri existantes, de nombreuses erreurs de tri persistent dans les ordures ménagères. C'est normal de faire des erreurs, voici des astuces pour y remédier :



- **Les pots de yaourt doivent être jetés dans le sac, bac ou conteneur jaune, veillez à bien retirer les opercules** (qui vont aussi dans le bac de tri).
- **Les boites de conserve doivent être jetées dans le sac ou bac des emballages.**

- **Les piles doivent être rapportées dans des bornes spécifiques (présentes en magasins, centres de valorisation, mairies ou au service déchets ménagers et propreté).**
- **Les textiles doivent être rapportés dans des bornes spécifiques, être placés propres et secs dans un sac fermé et les chaussures liées par paire.**

Retrouvez les lieux de collecte sur www.cu-alencon.fr

ASTUCE POUR S'EN RAPPELER

c'est un **EMBALLAGE** ou pas ?

Si c'est **OUI** je trie — BAC DE TRI

Si c'est **NON** je jette

CONSOMMER RESPONSABLE

Limiter le suremballage, c'est moins de déchets à trier !

Moins d'emballages = moins de tri, moins de déchets et + d'économies au quotidien !

PRIVILÉGIEZ LES PRODUITS :

- **Vendus sans suremballage**
- **Vendus en vrac**
- **Apportez vos propres contenants (sacs en tissu pour les fruits et légumes, boîtes pour la viande…)**

ASTUCE ZÉRO DÉCHET !

FABRIQUEZ VOS BEE WRAPS MAISON !

Parfaits pour couvrir un bol, emballer un sandwich ou protéger un fruit coupé, les bee wraps (ou emballages à la cire d'abeille) sont une alternative durable au film plastique ou à l'aluminium. Lavables à l'eau froide, réutilisables pendant plusieurs mois : une astuce simple pour réduire vos déchets au quotidien !



MATÉRIEL :

- Tissu en coton propre et fin (type chute de vêtement)
- Cire d'abeille en pépites ou râpée
- Papier cuisson
- Fer à repasser

PRÉPARATION :

1. Découpez votre tissu en carrés ou rectangles adaptés
2. Disposez-le entre deux feuilles de papier cuisson (le papier cuisson doit être jeté dans les ordures ménagères)
3. Saupoudrez légèrement de cire d'abeille
4. Repassez doucement (position coton, sans vapeur) pour faire fondre la cire
5. Laissez refroidir : votre bee wrap est prêt !

C'EST NOUVEAU !

DÉCOUVREZ VOTRE NOUVEL ESPACE "INFOS DÉCHETS" !

Toutes vos informations sont désormais disponibles en ligne sur www.cu-alencon.fr : entrez votre adresse dans le moteur de recherche et accédez immédiatement à vos jours de collecte, aux points d'apport près de chez vous et à votre calendrier 2026 à télécharger.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Service déchets et propreté : 26 rue de Balzac
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Numéro vert gratuit : 0 800 50 89 81
servicedechetsmenagers@cu-alencon.fr

Réalisation : Service Communication CUA / Graphisme : image in France / PAO : D. Birée / Impression : Imprimerie Léonce Deprez